

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBLIGATIONS DE CONTRÔLE SANITAIRE DES CHASSEURS POUR LA CONSOMMATION DE LA VENAISON ET MODALITÉS

	USAGE DOMESTIQUE PRIVÉ DU CHASSEUR	REPAS PRIVÉ ENTRE CHASSEURS (NON OUVERT À DES TIERS)	REPAS DE CHASSE OU ASSOCIATIF (OUVERT AU PUBLIC)	REMISE GRATUITE OU VENTE À UN CONSOMMATEUR FINAL	REMISE GRATUITE OU VENTE À UN COMMERCE DE DÉTAIL FOURNISSANT DIRECTEMENT LE CONSOMMATEUR FINAL	VENTE À UN COLLECTEUR OU UN ATELIER AGRÉÉ CE	VENTE À UN GROSSISTE ALIMENTAIRE NON COLLECTEUR EN CHASSE
IDENTIFICATION INDIVIDUELLE/ TRAÇABILITÉ (GRAND GIBIER SOUMIS PLAN DE CHASSE) ART R424-20 CODE DE L'ENVIRONNEMENT	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	sans objet
IDENTIFICATION/ TRAÇABILITÉ PETIT GIBIER (LOT)	sans objet	recommandé	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire	sans objet
EXAMEN INITIAL PAR CHASSEUR FORMÉ	recommandé	recommandé	obligatoire	recommandé	obligatoire	obligatoire	sans objet
REMISE DE LA FEUILLE D'ACCOMPAGNEMENT DU GIBIER REG SANITAIRE - ART 18 DU R (CE) 178/2002 DANS ART L424-8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT	recommandé	recommandé	obligatoire	recommandé	obligatoire	obligatoire	sans objet
CONSERVATION DE LA FEUILLE D'ACCOMPANEMENT DU GIBIER REG SANITAIRE - ART 18 DU R (CE) 178/2002 DANS ART L424-8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT	sans objet	recommandé	obligatoire	recommandé	obligatoire	obligatoire	sans objet
AUTRES DOCUMENTS DE TRAÇABILITÉ	aucun	aucun	aucun	aucun	aucun	aucun	sans objet
RECHERCHE DE LARVES DE TRICHINES PAR UN LABORATOIRE AGRÉÉ (SANGLIERS UNIQUEMENT)	recommandé	recommandé	obligatoire	recommandé sinon obligation d'informer le consommateur final du risque trichine	obligatoire	obligatoire	sans objet
CONSERVATION DE LA FEUILLE DE RÉSULTAT TRICHINE	recommandé	recommandé	obligatoire	recommandé	obligatoire	obligatoire	sans objet
STOCKAGE TEMPORAIRE EN CENTRE DE COLLECTE AGRÉÉ (CHASSE) CERFA 13984	possible	possible	possible	possible	possible	possible	possible
DÉPOUILLE/PLUMASON PAR CHASSEUR	oui	oui	interdite	interdite	interdite	interdite	interdite
PASSAGE PAR UN ÉTABLISSEMENT AGRÉÉ CE	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	obligatoire	obligatoire
LIMITES GÉOGRAPHIQUE ET QUANTITATIVE	gibiers personnels	gibiers personnels	aucune	gibiers tués au cours d'une seule journée de chasse réalisée par le chasseur vendeur	80 kms depuis le lieu de chasse et gibier tué au cours d'une seule journée de chasse réalisé par ce chasseur	aucune	aucune